

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

## JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

### ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

Organe Officiel des Sociétés Suisses

REDICTION, ADMINISTRATION ET EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

**PHARMACIE ZECCHINI**

J. ZECCHINI

PHARMACIEN DE 1ère CLASSE

21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE

R. Com. 24518 Téléphone 44840

Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. — Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. — Articles de Pansements et de toilette. — Accessoires en tous genres.

**HOROVITZ**

JOAILLIER

26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE

MAISON DE CONFIANCE

EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

CHRONIQUE NATIONALE

Comment concilier devoir et responsabilité: «Police des étrangers» et hospitalité suisse

Les «Fiches juridiques suisses» viennent de publier une très intéressante étude sur la «Police des étrangers», de M. Henri Werner, avocat, docteur en droit, juriste de la division fédérale de police à Berne.

Ce résumé fort utile, qui s'insère dans une «collection» en consultation dans les bibliothèques publiques, indique d'une manière claire et succincte «tout ce qu'il faut savoir» sur cette importante partie de notre législation nationale.

En effet, aujourd'hui encore plus qu'hier et demain peut-être beaucoup plus que maintenant, la tâche et les responsabilités de la police des étrangers sont considérables puisqu'elle est «d'accorder, ou de refuser, l'autorisation d'entrer en Suisse, de sortir du pays ou d'en traverser le territoire, d'y séjourner ou de s'y établir» (et même d'y travailler).

A propos de la notion d'établissement, on distingue entre la situation d'un étranger établi, jouissant d'un permis, au bénéfice d'avantages réels, et les «nouveaux arrivants» pour lesquels l'admission donne lieu à toutes sortes de formalités, d'examen et de garanties. D'ailleurs pour l'étranger même établi, qui n'a plus de pièce de légitimation reconnue valable, seule une «tolérance» de séjour est accordée.

La police des étrangers est exercée conjointement par les cantons et la Confédération, mais, en définitive, c'est la police fédérale, qui, conformément à des règles juridiques, se prononce sur les restrictions et les interdictions de séjour, le renvoi et l'internement. Par contre, l'expulsion peut être cantonale seulement ou fédérale.

Mais nous ne saurions, sans risques, nous égarer dans l'énumération, de tant de dispositions très complexes dont, sur la base des textes et d'une quotidienne expérience, M. Werner donne déjà la quintessence. En le félicitant de ce bel effort, qui rend le service de rapprocher cette police... ses administrés, et vice versa, nous conseillons donc à tous ceux que ces questions préoccupent et même angoissent de lire ces pages très claires; elles leur donneront une orientation nécessaire et dissiperont bien des malentendus.

Cependant, à l'occasion de cette «Fiche juridique», nous voudrions émettre quelques idées générales et amorcer, tout au moins, l'étude de certaines questions qui nous paraissent capitales non seulement pour nos hôtes, mais pour les Suisses eux-mêmes. En effet, la police des étrangers et sa réglementation mettent en cause aussi bien des situations personnelles — et il ne s'agit là de rien moins que de la destinée d'un être humain et de sa famille — que des intérêts supérieurs de notre pays, intérêts économiques et, surtout, relations avec les autres Etats et fidélité à notre idéal.

D'après ce que nous en savons, l'appareil administratif, cantonal et fédéral, de la police des étrangers assume sa mission avec beaucoup de sérieux et un maximum de compréhension. Besogne délicate, que les événements extérieurs compliquent sans cesse, besogne ardue et qui doit être comprise et soutenue. Certes, il est facile, de l'extérieur, de critiquer, de récriquer, de tempêter (et parfois il y a bien à cela quelques motifs!), mais il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit de trouver toujours, de l'intérieur, la solution qui concilie bien les règles établies (impératives jusqu'à ce qu'elles aient été modifiées), les contingences politiques et ce désir d'humaine solidarité qui subsiste au cœur de tout homme digne de ce nom. Trop fréquemment, méconnaissant la difficulté objective et l'ensemble des faits dans lequel il s'insère, l'intéressé à une tendance, très naturelle, de considérer son cas comme exceptionnel et indiscutablement susceptible d'une solution favorable. (On ne soulignera jamais assez la tragique actualité du sort de la plupart de ceux qui demandent à pouvoir vivre avec nous). Mais les services administratifs, eux, se doivent de voir la situation générale et le faisceau des exigences multiples de la col-

DEVANT LA CRISE MONDIALE

L'ENJEU RÉEL DU CONFLIT ACTUEL

Dans ce Manifeste un certain nombre de catholiques européens séjournant au Canada et aux Etats-Unis exposent les raisons de leur attitude devant la guerre actuelle et la présente crise de la civilisation. L'importance de ce document vient des principes qu'il met en lumière et de l'autorité morale des personnalités qui lui ont donné leur adhésion. Les signataires appartiennent à bien des nationalités différentes et leurs champs d'activité sont aussi fort différents. Le point de vue auquel ils se placent est indépendant de toute préoccupation de parti. L'unanimité qui rassemble ces divers représentants de la pensée catholique sur les positions fondamentales et les obligations fondamentales qu'ils tiennent pour requises par le moment présent est d'autant plus impressionnante.

Réd.

Parmi les signataires du Manifeste nous relevons les noms de:

Georges Theunis, ancien Premier Ministre de Belgique, Ministre d'Etat; Paul Van Zeeland, ancien Premier Ministre de Belgique;

Frans J. Van Cauwelaert, Président de la Chambre des Représentants de Belgique, Ministre d'Etat;

Henri de Kérillis, Membre de la Chambre des Députés Française;

José Antonio de Aguirre, Président des Basques;

L.A.H. Pères, Attaché à l'Ambassade des Pays-Bas;

Sztyfan de Ropp, Directeur du Polish Information Center à New-York;

Guido Zernatto, ancien Ministre Autrichien;

de plusieurs prêtres et religieux:

Don Luigi Sturzo, Fondateur du Parti Populaire Italien (Démocratie Chrétienne);

Mgr. P. J. de Strycker, Professeur à l'Université de Louvain;

Mgr. Edward Hawks, Directeur spirituel de la Catholice Evidence Guild, Philadelphia, Pa.;

R.P. J.T. Delos, Dominicain, Professeur à l'Institut Catholique de Lille et à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval (Québec), Membre de l'Institut International de Philosophie du Droit et de Soc. politique;

R.P. J.V. Ducaillon, Dominicain, Professeur à l'Ecole Libre des Hautes Etudes (New-York);

R.P. M.-A. Couturier, Dominicain, Professeur à l'Ecole Libre des Hautes Etudes (New-York);

Dom Thomas Michels, Bénédictin, ancien Professeur à l'Institut Pontifical de Théologie de Salzbourg (Autriche), actuellement professeur à St. Michael's College (Winnoski Park);

Sigrid Undset, Raissa Maritain, Hélène Iswolsky, Sir Philip Gibbs, Alfred Noyes, Joep Nicolas, Charles Boyer, Frank Sheed, Aurel Kolnai, André Du Bois, Otto Michael Knob;

de professeurs, de savants et de philosophes comme:

Oscar Haebel, Professeur à l'Université de Varsovie, Membre de l'Académie Polonaise et Correspondant de l'Institut de France;

Hugh S. Taylor, Professeur à l'Université de Princeton;

Augusto Viare, Professeur à la Faculté de l'Université Laval (Québec);

Jacques Maritain, Professeur à l'Institut Catholique de Paris, Vice-Président de l'Ecole Libre des Hautes Etudes (New-York);

Dietrich von Hildebrand, ancien Professeur à l'Université de Vienne, actuellement Professeur à Fordham University;

Waldemar Gurian, Professeur à l'Université de Notre Dame (Indiana) et Directeur de «The Review of Politics»;

Eva J. Ross, Professeur à Trinity College, Washington, D.C.;

Yves Simon, Professeur à l'Université de Notre Dame (Indiana);

René de Mesnières, Professeur à Wellesley College (Mass.);

E. Hula, Professeur à la New School for Social Research;

Baudouin Schwarz, ancien Professeur agrégé à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse), actuellement Professeur au Manhattanville College of the Sacred Heart

LA GUERRE ET LA DEMOCRATIE

II. L'enjeu de la lutte, est-ce la Démocratie? Si l'on entend par ce mot la vie politique et sociale d'une communauté d'hommes libres, il faut répondre affirmativement. Il faudrait répondre négativement si l'on pensait à un système particulier ou à des formes politiques particulières, telles par exemple que dans les conditions d'avant guerre certains pays européens les ont connues. Inspirées par les principes démocratiques, ces formes n'en sont cependant qu'une réalisation liée à des contingences historiques, et elles n'épuisent pas la fécondité de ces principes. Sans méconnaître la valeur dont elles ont fait preuve, en Europe comme en Amérique, sans nier par exemple que la Troisième République ait coïncidé en France avec un essor dont non seulement un splendide rayonnement des lettres, des sciences et des arts, mais de puissantes réalisations comme l'Empire colonial, et enfin la victoire de 1914-18 sont les irrécusable témoignage, — c'est le propre de la civilisation que chaque peuple ait la liberté de créer des institutions appropriées aux besoins nouveaux de chaque époque. Mais il y a des principes qui ne doivent en aucun cas être mis en cause: tels ceux qui affirment la nécessité pour la société d'être fondée sur des relations de justice; ceux qui affirment les droits de la personne humaine, auxquels en fait les formules démocratiques, notamment le principe du suffrage universel, ont donné une expression politique. La liberté, c'est-à-dire le droit pour le corps politique et pour ses membres de déterminer eux-mêmes les voies qui les conduiront à leur fin naturelle; l'égalité des citoyens devant le droit et devant les tâches de la vie; l'amitié ou fraternité civique dont la justice est la condition, et qui suppose non seulement la parenté résultant de notre origine commune, mais aussi, et plus profondément en-

LE TOTALITARISME ET SA MENACE CONTRE LA CIVILISATION

I. La crise universelle, dont la guerre ne représente que le paroxysme, traduit la menace la plus grave que se soit jamais dressée contre une civilisation d'hommes libres. Cette menace a reçu un nom: le Totalitarisme.

Le totalitarisme n'a rien de commun sinon quelques apparences extérieures, avec les régimes autoritaires que des peuples chrétiens ont connus dans le passé. Il descend même plus bas que les formes les plus primitives de la cité antique, antérieures à

LA VIE DANS LES CANTONS

core, nous, — chrétiens, nous le savons, cette fraternité ou tous les hommes ont été constitués dans le Christ et qui leur demande de tendre à une amitié plus haute et plus universelle que l'amitié civique, parce qu'elle est fondée en Dieu et dans l'amour de charité; voilà des principes que les démocraties n'ont certes pas eu tort d'invoquer, leur tort est d'en avoir trop souvent méconnu les vrais bases et d'avoir été trop souvent impuissantes à les réaliser. Ces principes ont leur source la plus pure dans l'inspiration évangélique, et s'accordent avec l'idéal chrétien de la civilisation; l'œuvre de négation qu'on poursuit actuellement à leur égard marque un recul tragique de cet idéal.

(Lire la suite en page 3)

LETTRÉ REÇUE

A PROPOS DU CONCERT KAMINSKI

Cher Monsieur,

Je vois dans le Journal que vous promettez à vos lecteurs un compte-rendu de l'audition du quatuor Kaminski au Cercle suisse et cela me rappelle un peu tard la promesse que je vous ai faite à ce sujet le lendemain chez Groppi...

Bon, rendons compte, mais de quoi donc? D'un concert. A quoi bon, au fond? Un concert, il faut l'avoir entendu. Aucun compte-rendu n'en procurera le plaisir à ceux qui ne se sont pas dérangés. Pour ceux qui y étaient, il est inutile, plus que cela: impossible d'œuvrer à nouveau, par des mots imprimés sur un blanc, les impressions et sensations — agréables ou pénibles — que la musique a provoquées chez eux. C'est un peu comme une recette de cuisine à côté d'un caquelon fumant d'une fondue bien réelle (o souvenirs!) D'autre part, il est impossible d'offrir aux absents un Ersatz de l'occasion manquée. On pourrait essayer de les punir en leur faisant venir l'eau à la bouche, en déclenchant l'habitude à valanche de superlatifs. Avouez que ce serait peu charitable. Alors, que restera-t-il?

Ailleurs, pour le public de nos quotidiens suisses par exemple, habitué à une vie musicale régulière, variée et intense, la critique proprement dite serait de rigueur; discussion, d'un point de vue totalement personnel et plus ou moins compétent de la musique elle-même d'abord, de l'exécution ensuite. Épargnez moi de vous énumérer les motifs pour lesquels je ne vois pas l'utilité de cet effort — car «en est un, je le sais pour l'avoir fait pendant dix ans, et avec plaisir — dans les conditions actuelles où se déroule ici la vie musicale», y compris la publicité qui l'entourpe. Pour le concert au cercle, une courte analyse des œuvres, accompagnée de quelques notes historiques et biographiques, pouvait être lue avec profit avant l'audition même, au programme vendu à titre facultatif à l'entrée par deux charmantes jeunes filles. Il était imprimé avec soin sur un bon papier et on avait, contrairement à certains avis, renoncé à en couvrir les frais par des réclames. Je vous avoue que le résultat obtenu de l'imprimerie m'a fait plaisir, quoiqu'il soit encore assez loin de ce que le public, disons: de Brugg ou de Langenthal est habitué à avoir en main. Vous trouverez peut-être qu'un programme, c'est bien peu de chose; eh bien non, moi, je trouve que lorsqu'on va au concert, c'est pour être loin de toute occupation ou préoccupation de nature politique, commerciale, professionnelle. Une fois les formalités d'entrée liquidées, le billet ou programme en poche, pourquoi diable ne peut-on pas... la paix aux gens qui viennent chercher un peu de distraction, un peu d'élevation d'âme, dans les régions pures de l'art? Pourquoi altérer ces moments d'une courte retraite avec la grandiloquence d'une prose commerciale parfaitement inutile? Un public comme celui d'Alexandrie, abreuvé du matin au soir du flot des affaires, devrait, semble-t-il, doublement apprécier et exiger que l'on garde rigoureusement intacte la petite zone réservée à l'art et à la beauté...

Les œuvres étant présentées par le programme, que dire du concert lui-même, de l'exécution par les artistes du quatuor Kaminski? Là encore, le public présent au cercle a manifesté son opinion par son attitude: silence complet pendant et entre les différents mouvements (chose si rare à Alexandrie), et à la fin de chaque quatuor, des applaudissements sincères qu'on sentait venir du cœur et dont les artistes ont été très touchés. Pas de bis pour des morceaux de «bravoure», puisqu'il n'y en avait pas, mais du commencement à la fin une atmosphère d'affection qui est pour la musique le climat idéal, où chacun aurait voulu pouvoir serrer la main aux artistes pour leur dire merci.

Ce climat, on peut le créer, comme on crée les circonstances les plus favorables au développement d'une plante délicate. La musique pour quatuor à cordes, la plus concentrée de toutes les formes de l'art musical, en est une. Elle souffre d'une salle trop grande, d'un éclairage violent, d'une distance trop grande des auditeurs. Or, au cercle on avait subdivisé la salle par des parois mobiles, les sièges (et on avait rassemblé tout ce qu'il y a de confortable!) entouraient la petite estrade installée dans la salle, juste devant la scène, et discrètement, mais suffisamment éclairée par une grande lampe-abajour obligamment mise à notre disposition. Le rideau fermé était éclairé par les feux de la rampe et reflétait ses tons chauds dans l'obscurité de la salle. Tout cela donnait une impression d'intimité et de calme, il ne manquait plus qu'un feu de cheminée. Les portes restèrent rigoureusement fermées pendant qu'on jouait, et les dernières extravagances alexandrines qui en parurent choquées ne furent heureusement qu'en très très petit nombre... Personnellement, je reste toujours perplexe devant cette nécessité de faire comprendre que le devoir

LETTRÉ REÇUE

De grand matin par la fraîcheur, la route dévalait des éboulis d'Arth-Goldau vers les roseaux du lac de Lowerr. Pas un nuage au ciel. Pas un souffle dans l'air. Des eaux se levaient un flot verdoyant. Il y a quelque cent trente ans, Schwanau était devenue la propriété du général Auf der Maur. Cet ancien compagnon d'armes et de captivité d'Alois de Reding avait alors pris du service en Hollande. Le métier des armes convenait à ce chef aventureux. Malheureusement pour lui, le nouveau chevalier de Schwanau, comme il se faisait appeler, n'arrivait pas à obtenir de congé militaire.

De guerre lasse, il suggéra à sa femme demeurée au pays d'écrire au roi qu'une révolte avait éclaté dans leur île et rendait le retour de son mari indispensable. Bien que la propriété fût juste assez grande pour contenir un ermitage en ruine et une maison d'habitation noyée dans la verdure, le souverain sans défiance accorda sur le champ une permission demandée pour un motif aussi romanesque qu'improbable. Aujourd'hui l'île des Cygnes rêve aux pieds des deux Mythen dans l'air frais et brillant du matin.

Nef immense, immobilisée parmi les vagues de toits bruns, l'église paroissiale de Schwytz domine le bourg. Autour de la grande place pavée et de la rue des Seigneurs, la vie locale poursuit son cours tranquille. Un peu de commerce et d'industrie, de l'artisanat et de l'administration. Le passage des autocars trace un sillage de vie dans l'existence des échoppes et de la sonnerie de cloches franchit les murs d'un couvent et s'attarde en vibrant au-dessus des vergers assoupis.

Un groupe de tilleuls et de wellingtonias défend l'accès de l'ancienne demeure. La silhouette de la maison est en harmonie avec les deux Mythen, qui dominent la contrée. Du côté ouest, le bûcher à claire-voie se déploie en arc de cercle comme un chemin de ronde. Du côté jardin, les deux pavillons d'étoiles contemplent la plaine azurée du lac au large de Brunnen et se grisent de l'odeur des buis. Au delà du jardin potager, la ferme Pula loin, l'étable où les vaches de Schwytz en robe grise ruminent. Comme les gens du pays, cette race d'expatriés volontiers. Il y a quelques années, la supérieure d'un couvent, qui porte elle-même un vieux nom de Schwytz, a fait venir au Mandchou un contingent de ces bovins. L'expérience a pleinement réussi.

Une fraîcheur de cave règne dans le corridor dallé. Aux murs blanchis à la chaux, des morgensterns et des portraits noirs par le temps montent la garde au-dessus des anciens coffres de voyage, aussi larges et profonds que ceux du Vieux-Sérail à Istanbul. Boudoirs et salons à la française, vastes chambres à coucher aux bahuts et boiseries sculptées par des artisans du pays, autant d'alcôves qui s'ouvrent sur les corridors et arbrtent tout un monde d'enfants, joyeux et frais. Quelque part, dans une pièce retirée, un cher vieil oncle tisse lui-même les nappes et le linge de la famille et passe ses soirées à recopier de vieux manuscrits.

De tout temps, les femmes schwytoises ont assumé l'administration de la maison, de la ferme et des domaines, pendant que leur mari se trouvait retenu au service militaire ou en mission à l'étranger. Cette tâche n'est pas toujours facile. La vie dans ces petites républiques montagnardes est souvent agitée et houleuse. La tradition de cette économie familiale et domestique s'est maintenue. Elle s'accompagne souvent d'une culture de l'esprit, qui rehausse les qualités de l'âme et du caractère.

Dans les vieilles demeures de Schwytz, on éprouve parfois le sentiment que le cours du temps est suspendu. C'est une illusion. La vie poursuit sa marche là comme ailleurs. Mais il n'y a eu ni rupture, ni déracinement, malgré les coups du destin, qui n'épargne personne. D'où l'impression de durée et d'harmonie que laisse en vous le souvenir des heures schwytoises.

Ay. de M.

COMMÉMORATION

Grâce au généreux appui de quelques compatriotes, cette magnifique audition qu'on oubliera pas de si tôt, a pu être offerte dans des conditions relativement idéales, en tenant compte des circonstances actuelles. Si tel ou tel détail reste susceptible d'amélioration, il me semble que, somme toute, il n'y a pas eu de fausse note. Si notre public est du même avis et trouve qu'il faut continuer sur cette voie, eh bien qu'il le dise, et on trouvera bien le moyen de continuer.

Bien amicalement à vous,

E. H. Widmer, Past.

LA SUISSE ET LE MONDE

Remerciements

L'excellente Revue anglaise, «Parade» et qu'édite au Caire, le Major H.L. Rushton, a eu les honneurs dernièrement de recevoir aux Communes des félicitations justifiées.

«Parade» consacre les deux prochaines pages du centre de son numéro de novembre 28, à notre pays. Le très aimable article intitulé «Sur le toit de l'Europe» est illustré de magnifiques photos aussi bien choisies que bien présentées et c'est avec plaisir qu'aux félicitations reçues par la belle revue anglaise du Proche-Orient, nous ajoutons nos remerciements les plus amicaux en souhaitant que «Parade» continue à resserrer les liens de l'amitié traditionnelle unissant ce pays à la Grande-Bretagne.



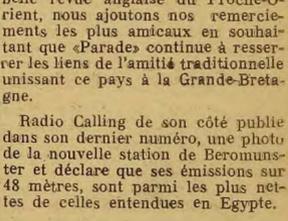
Radio Calling de son côté public dans son dernier numéro, une photo de la nouvelle station de Beromünster et déclare que ses émissions sur 48 mètres, sont parmi les plus nettes de celles entendues en Egypte.

DISPENSES POUR ENVOI DE CARTES DE VISITE A L'OCCASION DES FÊTES ET SOUHAITS DE FIN D'ANNEE

Le «Journal Suisse» publiera comme chaque année à l'occasion des fêtes, dans ses numéros du 23 et 30 décembre, une rubrique spéciale destinée aux personnes désireuses de présenter leurs vœux à leurs amis et connaissances.

Chacun pourra ainsi sans risque d'oubli, atteindre rapidement tous les amis à qui leurs vœux sont adressés.

S'adresser au «Journal Suisse» d'Egypte et du Proche-Orient avant le mardi 22 décembre 1942.



Le «Journal Suisse» publiera comme chaque année à l'occasion des fêtes, dans ses numéros du 23 et 30 décembre, une rubrique spéciale destinée aux personnes désireuses de présenter leurs vœux à leurs amis et connaissances.

Chacun pourra ainsi sans risque d'oubli, atteindre rapidement tous les amis à qui leurs vœux sont adressés.

S'adresser au «Journal Suisse» d'Egypte et du Proche-Orient avant le mardi 22 décembre 1942.

# NOUVELLES DE SUISSE

## AU CONSEIL NATIONAL

Berne 10 déc. — Au Conseil national, la motion tendant à l'interdiction du Rassemblement national est adoptée après que son auteur l'eût transformée en postulat.

Puis on passe à la discussion des arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs, relatifs au Département militaire, au Département des Finances et au Département de l'Economie Publique.

M. Reinhard, député socialiste de Berne, développe une motion relative à des mesures concernant la pénurie des matériaux et tendant à une exploitation intensifiée des carrières et l'emploi des matériaux de remplacement.

M. Stampfli, Conseiller fédéral, expose la situation difficile de la construction et les mesures prises pour remédier à cet état de choses.

Celles-ci ont eu pour conséquence une augmentation des logements disponibles.

M. Stampfli affirme que les critiques dirigées contre le service des constructions ne sont pas justifiées. Le Conseil national accepte la motion transformée en postulat.

Les arrêtés relatifs au Département de l'Economie publique sont approuvés, puis la séance est levée.

## AU CONSEIL DES ETATS

Berne 10 déc. — Au Conseil des Etats, les députés ont poursuivi aujourd'hui le débat sur les nouvelles mesures financières du gouvernement.

M. Klotli, député socialiste zurichois, demande que la perception d'une nouvelle contribution au titre du sacrifice pour la défense nationale commence immédiatement et non en 1945 seulement étant donné l'urgence des besoins financiers.

Intervenant dans ces débats, M. Pictet député libéral de Genève, rend hommage au travail du Chef du Département de l'Economie publique, Passant en revue les charges de la Confédération dans le présent et dans l'avenir, l'orateur se déclare convaincu que leur amortissement ne peut se faire que par une réforme générale des finances fédérales.

M. Klotli (député zurichois), au nom de la minorité, craint que le standard de vie d'une partie du peuple ne baisse exagérément tandis que les autres classes de la population ne soient pas atteintes. Il faut avant tout éviter une tension entre les classes.

M. Klotli relève que dans l'impôt de défense nationale, on n'a pas assez tenu compte des droits des cantons et des communes.

Le mouvement jeune-radical préoccupe de l'avenir du pays, entend consacrer son activité à parer aux difficultés des jeunes gens dans le domaine moral, politique et économique.

Des tâches considérables s'imposent au peuple et aux autorités vis-à-vis qu'aux chefs de l'économie, si l'on veut que la jeunesse garde sa foi dans les principes vitaux de notre communauté nationale. Ces tâches sont l'augmentation des salaires et des traitements de tous les salariés et la modification des contrats collectifs, des règlements des salaires et des lois des employeurs, une meilleure protection juridique et économique des mobilisés, ainsi que la préparation civique de jeunes.

La mission nationale de notre pays doit s'élargir et devenir européenne, en maintenant, en établissant les droits de l'homme et du citoyen.

La situation difficile des cantons frontiers de Genève, du Tessin et des Grisons fait l'objet aussi d'une discussion.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

## REUNION DU GROUPE RADICAL-DEMOCRATIQUE DES CHAMBRES FEDERALES

Berne 10 déc. — Le groupe radical-démocratique des Chambres fédérales s'est réuni mardi après-midi et a discuté plusieurs arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs.

Il a décidé de réserver sa décision au sujet de l'arrêté du Conseil fédéral limitant le droit d'établissement dans le canton de Genève.

M. Stampfli, Conseiller fédéral et Bachmann, Conseiller national, parlèrent de notre ravitaillement.

Nos importations peuvent être maintenues à travers la France occupée et par les ports italiens.

Le groupe radical-démocratique a décidé d'approuver les conclusions des Commissions des pleins pouvoirs des deux Chambres à propos de l'impôt de défense nationale et de la nouvelle taxe sur le luxe.

## SUITE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Berne 10 déc. — Le Conseil national reprenant mercredi la discussion des arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs, a entendu une proposition de M. Obrecht (socialiste de Zurich), qui propose de ne pas approuver l'arrêté du 4 août dernier relatif à la sécurité du pays qui laisse la porte ouverte à des abus.

M. Obrecht ajoute qu'il ne suffit pas de pourchasser les espions, mais il faut avant tout empêcher les propagandistes d'agir.

M. Moeschlin député indépendant propose de ne pas approuver l'arrêté pour ne pas faire de différence entre les diverses sortes d'extrémistes.

M. Bouvier (radical de Lucerne), demande que le Rassemblement national, organisation d'extrême droite soit dissout et interdit.

Plusieurs orateurs démocrates et socialistes prennent part à la discussion qui sera reprise jeudi.

Le Conseil des Etats a examiné les projets fiscaux.

M. Bosset (député vaudois) propose de traiter les quatre impôts séparément.

On commence par l'impôt de défense nationale.

M. Klotli (député zurichois), au nom de la minorité, craint que le standard de vie d'une partie du peuple ne baisse exagérément tandis que les autres classes de la population ne soient pas atteintes. Il faut avant tout éviter une tension entre les classes.

M. Klotli relève que dans l'impôt de défense nationale, on n'a pas assez tenu compte des droits des cantons et des communes.

Le mouvement jeune-radical préoccupe de l'avenir du pays, entend consacrer son activité à parer aux difficultés des jeunes gens dans le domaine moral, politique et économique.

Des tâches considérables s'imposent au peuple et aux autorités vis-à-vis qu'aux chefs de l'économie, si l'on veut que la jeunesse garde sa foi dans les principes vitaux de notre communauté nationale. Ces tâches sont l'augmentation des salaires et des traitements de tous les salariés et la modification des contrats collectifs, des règlements des salaires et des lois des employeurs, une meilleure protection juridique et économique des mobilisés, ainsi que la préparation civique de jeunes.

La mission nationale de notre pays doit s'élargir et devenir européenne, en maintenant, en établissant les droits de l'homme et du citoyen.

La situation difficile des cantons frontiers de Genève, du Tessin et des Grisons fait l'objet aussi d'une discussion.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

## SUBVENTION

Berne, 11 déc. — Le Conseil fédéral a décidé d'accorder une subvention de 600.000 frs. à la Compagnie du chemin de fer Frauenfeld — Sigg.

Les cantons de Thurgovie et de St-Gall, verseront chacun pour leur part une subvention de 600.000 frs. Ces montants seront affectés à l'assainissement financier de la Compagnie.

## ALERTE AUX AVIONS

Berne, 12 déc. — Le Commandement de l'armée a publié ce matin un communiqué disant que dans la nuit du 11 au 12 décembre un grand nombre d'avions étrangers ont survolé le territoire suisse à l'ouest de la ligne de Locle-Grand Combin, à l'aller entre 20 h. 18 et 21 h. 40. Ils volaient à grande altitude. Au retour, l'espace aérien suisse a été violemment détrempé sur la même ligne de 21 h. 40 à 22 h. 45. Un avion isolé a survolé à 22 h. 45 le Jura soleurois, et a jeté des bombes incendiaires à Stans. Un bâtiment prit feu mais l'incendie fut vite maîtrisé. Les installations de signalisation à la gare de Signy subit des dégâts. Un autre appareil survola la région près de Porrentruy à 21 h. la région de Lagenthal puis le canton de Lucerne, Altdorf et Brigues. Il survola Saignelégier, jeta des bombes incendiaires entre Brigues et Karogne, provoquant un incendie de forêts sur la rive gauche du Rhône; le feu fut rapidement maîtrisé.

La défense contre-avions est entrée en action et l'alerte a été donnée sur toute la Suisse à l'exception des Grisons et la partie est de la Suisse orientale.

## LA SUISSE ET L'EXPOSITION DE BUENOS-AIRES

Berne, 12 déc. — Une dépêche venant de Buenos-Ayres annonce l'inauguration de la 1ère exposition internationale dans laquelle l'industrie chimique suisse est largement représentée.

## DANS LE CANTON DE SCHAFFHOUSE

Schaffhouse 13 déc. — Les électeurs du canton de Schaffhouse ont approuvé un projet tendant à l'agrandissement de l'hôpital cantonal, mais ils ont repoussé une loi élargissant les compétences financières du Grand Conseil.

## CONGRES DES JEUNES RADICAUX

Berne, 13 déc. — Les jeunes radicaux suisses ont tenu leur congrès à Zofingue, sous la présidence de M. Dietrich, Conseiller d'Etat de Soleure.

Le mouvement jeune-radical préoccupe de l'avenir du pays, entend consacrer son activité à parer aux difficultés des jeunes gens dans le domaine moral, politique et économique.

Des tâches considérables s'imposent au peuple et aux autorités vis-à-vis qu'aux chefs de l'économie, si l'on veut que la jeunesse garde sa foi dans les principes vitaux de notre communauté nationale. Ces tâches sont l'augmentation des salaires et des traitements de tous les salariés et la modification des contrats collectifs, des règlements des salaires et des lois des employeurs, une meilleure protection juridique et économique des mobilisés, ainsi que la préparation civique de jeunes.

La mission nationale de notre pays doit s'élargir et devenir européenne, en maintenant, en établissant les droits de l'homme et du citoyen.

La situation difficile des cantons frontiers de Genève, du Tessin et des Grisons fait l'objet aussi d'une discussion.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

Le Congrès a émis le vœu que l'on tienne compte de leur situation particulière, que l'on prenne le plus tôt possible des mesures pour les rapprocher économiquement des autres parties du pays.

estiment trop lourdes les charges imposées aux petits contribuables, aux consommateurs qui devront payer un impôt sur le chiffre d'affaires qui passe de 2 à 4 % (les déductions de première nécessité sont complètement exonérées de cette taxe), d'autre part, les représentants du commerce et de l'industrie, les libéraux-conservateurs, estiment dangereux pour l'économie nationale le prélèvement d'un impôt sur le luxe. Dans les déclarations romandes on voit même une atteinte au droit des cantons qui, pour assurer ce que la constitution fédérale leur garantit d'autonomie, doivent pouvoir compter sur les ressources leur appartenant en propre.

Comme on le voit, le problème n'est pas seulement technique. Il est également politique et social.

Le Chef du Département des Finances répondra mercredi aux divers orateurs qui ont présenté des critiques ou des objections.

## LES GROUPES POLITIQUES DES CHAMBRES SE REUNISSENT

Berne, 16 déc. — Plusieurs groupes des Chambres fédérales se sont réunis mardi après-midi.

Les radicaux et les conservateurs s'occupent de l'élection des juges au tribunal fédéral. Ces deux groupes soutiendront les candidatures radicales, conservatrices et socialistes, alors que le groupe conservateur-catholique soutiendra les titulaires des charges du groupe libéral.

Les radicaux à l'unanimité ont décidé d'appuyer la candidature du Professeur Lohoz en remplacement du juge fédéral Fabri.

Les deux groupes voteront l'augmentation du traitement des membres du personnel fédéral.

## LA SEMAINE EN SUISSE

### LA SESSION D'HIVER

Depuis l'incontestable diminution du rôle joué présentement par les Chambres fédérales dans la vie publique, depuis l'installation des pleins pouvoirs du Conseil fédéral, les sessions parlementaires ressemblent au premier plan de l'activité politique pendant le temps qu'elles se déroulent à Berne.

Les Conseils législatifs, selon toute probabilité, sont actuellement au milieu de leur réunion régulière d'hiver, qui ne doit pas dépasser la durée d'une quinzaine.

En effet, leur programme n'est pas, malgré tout, très lourdement chargé, ce surtout les résultats positifs directs que l'on peut en attendre, dans les circonstances actuelles ne sont pas décisifs. Ces délibérations ont bien plus une utilité d'information, de prise de contact entre le gouvernement et les représentants de l'opinion publique, qu'une portée véritablement déterminante.

Toute une série de matières qui figurent à l'ordre du jour n'a plus que le sens de formalités. Nous pensons par exemple à l'examen du budget de la Confédération qui revêtait, dans les sessions d'hiver antérieures à la guerre, une importance primordiale. Aujourd'hui, le budget fédéral ne contient plus que les recettes et les dépenses régulières ordinaires de notre état central. C'est dire que la majeure partie des affaires financières s'inscrivent maintenant en marge de ces documents.

C'est pourquoi sa discussion, qui s'est déjà terminée au Conseil national, a pu être aussi rapidement menée et qu'à part une ou deux escarmouches sur la radiodiffusion suisse et l'Office central du Tourisme, les débats ont consisté en une sorte d'approbation constante des propositions gouvernementales.

L'examen — des arrêtés pris par le Conseil fédéral en vertu de ses pouvoirs extraordinaires, peut être parfois intéressant par les échanges de vues qu'il permet.

Etant donné à la fois la prudence mise par le gouvernement à ne créer par cette voie que les mesures qui s'imposent véritablement et sa façon de consulter à ce propos les commissions des Chambres, des résultats, au sens parlementaire du terme, sont exclus. On l'a bien vu au Conseil national, où une attaque assez vive, venue de la gauche, contre l'arrêté renforçant les moyens fournis aux juges fédéraux de réprimer les atteintes faites à la sécurité de l'Etat et de la nation, a complètement échoué.

Ce fut l'occasion du débat le plus animé qui se soit déroulé la semaine passée dans la Chambre basse. Il a permis au Chef du Département de la Justice et Police M. de Steiger, de prononcer un discours plein d'autorité, par lequel il a approuvé que les rigueurs de la justice soient réservées à tous les ennemis de l'Etat et de l'indépendance nationale, que les théories extrémistes viennent de la gauche ou de la droite.

Le porte-parole du Conseil fédéral s'est opposé à une motion impérative par laquelle certains voulaient lui dicter son devoir contre certains mouvements suspects, et définir clairement les devoirs respectifs des législateurs responsables.

Toujours en cette même occasion, M. de Steiger sut démontrer quel souel de respecter toutes les formes du droit inspire le Conseil fédéral et ses agents contre l'avis de ceux qui voudraient voir s'instaurer certaine procédure sommaire à l'égard de leurs adversaires politiques.

On a reparlé aussi du Conseil national de la procédure de la grâce suprême qui appartient à la souveraineté nationale et qui aura malheureusement l'occasion de s'appliquer dans un triple cas d'espionnage.

Une session extraordinaire devra être convoquée dès le mois de janvier pour trancher la question de la grâce de trois Suisses condamnés à mort par les tribunaux militaires le temps indispensable pour trancher tout d'abord les recours en cassation qui ont été interjetés ne permettant pas de profiter de l'actuelle session parlementaire.

Trois interpellations tendant à instaurer une instance suprême, le Conseil fédéral, le Commandant de l'armée, voir même une commission, chargée du soin d'exercer le droit de grâce. Ces solutions furent battues en brèche par le représentant du Conseil fédéral. Leurs auteurs n'insisteront d'ailleurs pas et le statut-

quo est maintenu, tout au moins provisoirement.

Le Conseil des Etats a déjà examiné le projet fiscal que l'autre Chambre va à son tour débattre au cours de la semaine qui s'ouvre.

C'est la peut-être le plus considérable objet de la session.

Il suffira de rappeler que le Conseil fédéral a décrété des lois d'octobre et de novembre passés, quatre arrêtés instituant des impôts nouveaux, ou renforçant les taux d'impôts déjà existants.

Le 13 octobre était pris l'arrêté instituant un impôt sur le luxe qui est entré immédiatement en vigueur. Le 20 novembre trois arrêtés ont été pris modifiant dans le sens de la graduation, le système de l'impôt général pour la défense nationale et doublant le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Ces deux mesures fiscales sont destinées à s'appliquer dès le début de l'année prochaine.)

Et enfin, l'application, dès 1945, du renouvellement du sacrifice pour la défense nationale, ce prélèvement effectué sur le capital est d'ores et déjà prévu.

Au point de vue de la procédure à suivre, on assiste à une innovation, sur trois ou quatre points du programme tout au moins.

Ces mesures prises en vertu des pleins pouvoirs pourraient se passer de l'approbation des Chambres pour entrer en vigueur. Ce que ces dernières ont le droit incontestable de faire, c'est au moment de la présentation semestrielle du rapport du Conseil fédéral, de refuser de ratifier ou de proroger les arrêtés qui leur sont soumis.

# Grands Magasins HANNAUX

la Maison de confiance

R.C. Alex. 1349

## ACTUELLEMENT

### Exposition de JOUETS

et

### Articles pour CADEAUX

#### PETITES ANNONCES

DIRIGEANTE demandée pour la Maison des Petits Crèche Int. Références exigées. S'adresser à Mme Trembley, 22 Sh. Mansour Mohamed, Zamalek, Le Caire.

Personne sérieuse, Suisse, demande à titre permanent et en famille au centre de la ville, belle chambre avec balcon sur la rue, chauffage ainsi que petit déjeuner et déjeuner.

Faire offres et prix à: A. BACLE, B.P. 48, LE CAIRE.

Monsieur seul, demeurant au Caire avec deux enfants allant à l'école, cherche House-keeper, de préférence suisse. — Payerais largement. Téléphoner au 53906 Caire.

A vendre un basset de race. S'adresser à l'Administration du Journal.

On demande à acheter petite (poussette) genre voiture pliante en fer de poupée en bon état. Faire offre au Journal, 22, Rue Kasr el NU.

*Beaucoup moins chère quand même meilleure*



**Une Création ED. LAURENS**

**Crédit Immobilier Suisse-Egyptien**

Société Anonyme  
CAPITAL: Actions 1.884.500 Fr. Suisses  
Obligations 1.845.000 Fr. Suisses

Siège Social: GENEVE — Siège Administratif: LE CAIRE  
8, Rue El-Cheikh Aboul Sebaa. — Tél. 49754 — R.C. 12633 Caire.

LOCATION OU GESTION DE DOMAINES AGRICOLES EN BASSE ET HAUTE EGYPTÉ  
GESTION D'IMMEUBLES au CAIRE et à ALEXANDRIE

**HOTEL PENSION SUISSE**  
Prop. Mme. M. FREY  
26, rue Antikhana, Tél. 55639  
LE CAIRE

Succursale à Maadi:  
**MAADI HOUSE**  
1, Midan Fouad Ier. Tél. 80314  
Maadi.

A ALEXANDRIE  
**ERMITAGE SUISSE**  
40, rue Alderson, Tél. R. 265  
Bulkeley  
ALEXANDRIE

La Maison idéale de repos. Atmosphère familiale. Jardin enssoleillé même en hiver. Ouvert toute l'année.

**LANGUES**

FRANÇAIS  
ANGLAIS  
ARABI  
ALLEMAND  
ITALIEN

ALEXANDRIE  
30, Bd SAAD ZAGHLOUL

LE CAIRE  
1, RUE FOUAD I<sup>er</sup>

HELIOPOLIS  
10, BOULEVARD ABBAS

STENO  
DUPLO  
DACTYLO  
COMMERCÉ  
COMPTABILITÉ

**VIVANTES**

## AU CERCLE SUISSE DU CAIRE

### FÊTE DE NOEL DES ENFANTS

le Dimanche 27 Décembre 1942 à 3 h. p.m.

Tous les membres de la Colonie sont priés d'y venir avec leurs enfants

LES PARENTS SONT PRIÉS DE BIEN VOULOIR INSCRIRE AU CERCLE (au bar) LES ENFANTS QUI PRENDRONT PART A CETTE FÊTE



#### SECTION SUISSE

DE TIR. LE CAIRE

Samedi, 5 Décembre 1942

### TIR DE CAMPAGNE 1942

Encore une fois les Suisses sont seuls pour accomplir avec fusils et munitions suisses leur tir de campagne 1942: 2 coups d'essai; 6 coups couchés; 6 coups à genoux et 6 coups série en 65 secondes sur Cible B 4; les touchés comptent.

Le tir commence, des surprises attendent certains au tir à genoux.

1 Bormand	79	13 Baer	64
2 Chaudet	75	14 Graber	63
3 Winkler	74	15 Halter	61
4 Thiebaud	73	16 Reinfrank	61
5 Gmur	73	17 Rytz	61
6 Koller Sen.	73		
7 Spichli	70		
8 Pahud	66		
9 Baltensperger	66		
10 Geiger	65		
11 Schott	65		
12 V. Ernst	64		
	843		

2% = 6,24

849,24: 12 = 70,766 points de moyenne

### L'ENJEU RÉEL DU CONFLIT ACTUEL

(suite de la page 1)

L'ENJEU DE LA GUERRE N'EST PAS LE CAPITALISME

III. L'enjeu de la lutte est-il de maintenir le Capitalisme? On peut reconnaître que le capitalisme a grandement contribué à développer les éléments matériels de la civilisation, qu'il a permis à l'individu d'affirmer, dans la mesure où il possédait et gérait à son gré les instruments de production, sa puissance sur les choses et l'indépendance de ses initiatives. Mais la conception anarchique que le capitalisme a fait prévaloir du rôle de la liberté en matière économique, la prédominance prise sous ce régime par la richesse matérielle, la subordination de l'homme à la production, la concentration entre les mains d'un petit nombre, sans garantie sociale de moralité, de la richesse économique et de la puissance, qu'elle confère, bref le caractère inhumain de l'économie, dont la création d'un prolétariat et la lutte des classes sont les conséquences, encourrent la condamnation de la morale et la réprobation d'une philosophie économique et politique soucieuse du bien commun. Si donc des intérêts «ploutocratiques» se défendent en ce moment sous le couvert de la guerre, cette conjonction de fait — accidentelle à l'égard de l'enjeu réel et rendue évidemment transitoire par les ruines et les transformations que la guerre elle-même entraîne — n'enchaîne ni notre jugement, ni notre action, ni notre volonté de réformes sociales. Aussi bien les erreurs, déviations, ou oppositions aux principes chrétiens, dues au capitalisme, sont-elles certainement moins radicales et moins «totales» que celles des doctrines et des régimes totalitaires.

L'ENJEU DE LA GUERRE EST LA CIVILISATION ELLE-MÊME ET LES VALEURS CHRETIENNES QUI SONT ENGAGÉES.

IV. Enfin la révolution en armes qui prétend conquérir le monde ne se donne sans doute pas pour objet direct et avoué la destruction de la foi surnaturelle, mais néanmoins les fins temporelles qu'elle se propose impliquent l'établissement d'un ordre terrestre radicalement anti-chrétien.

C'est donc, d'abord et immédiatement, le rapport de notre foi avec la civilisation qui est en question et nous engage dans la lutte. Notre foi en effet éclaire notre conception de l'ordre social temporel: elle nous fait un devoir d'agir en chrétiens dans toute la vie sociale, de lui donner les institutions qui sont le propre des sociétés chrétiennes et qui conditionnent la vie spirituelle des individus. Il ne suffit donc pas que l'Eglise conserve l'intégrité de son dogme, et, dans des conditions que le totalitarisme, de quelque nom qu'on le nomme, rend du reste toujours plus précaires et menacées, l'exercice de son culte, l'administration de ses sacrements; il faut qu'elle, et nous, croyants, gardions la possibilité de faire valoir l'Evangile comme ferment de cet ordre. Ce sont donc les libertés du chrétien et de l'Eglise dans le monde, c'est la possibilité de remplir leurs devoirs sociaux les plus urgents, ce sont aussi les principes du droit naturel que la Révélation suppose et confirme, qui voient leur sort mis en balance, en attendant que la mission essentielle de l'Eglise elle-même, au regard du salut des âmes, soit à son tour ouvertement et féroce ment combattue.

Lorsque accusés de desseins hostiles envers la religion, les totalitaires prétendent qu'on les calomnie et qu'ils n'entendent porter atteinte ni aux croyances chrétiennes ni au culte chrétien, considérés en eux-mêmes,

ils se trompent, à supposer qu'ils puissent étre sincères, et ils nous trompent. L'implacable persévérance et l'effreuse cruauté d'une persécution systématique, acharnée, en Pologne notamment, — projettent sur ce point une lumière éclatante. Sans doute incrimine-t-on alors les ministres de l'Eglise d'avoir abusé de leur pouvoir sacré en intervenant indûment sur le plan de la politique, mais les Pharisiens déjà obtinrent la condamnation du Christ par une inculpation semblable.

La vérité est que l'ordre nouveau du totalitarisme est fondé sur une conception de l'existence et une attitude spirituelle incompatibles avec la foi et la vie chrétiennes.

Il attaque le christianisme dans sa racine même en niant et blasphémant la Miséricorde et la Charité, et en sacrifiant tout à l'orgueil de la Puissance. Partout où notre religion possède quelque vitalité, elle ne peut pas ne pas être un danger majeur pour ces régimes et ils ne peuvent pas ne pas vouloir la combattre. La persécution ne pourrait être évitée qu'au prix de la stérilisation de la foi chez les chrétiens, de la corruption du monde catholique par le dedans, de ce que le Cardinal Patriarche de Lisbonne a appelé une déchristianisation de l'Eglise elle-même. Là même où ils revêtent des formes moins radicales et où ils sont introduits sous un voile, les régimes totalitaires tendent inéluctablement à la réalisation de ce dessein, plus funeste à la religion que la persécution ouverte. Il n'y a pas d'illusion plus pernicieuse que d'imaginer qu'on puisse christianiser le totalitarisme. Les totalitarismes qui tendent aujourd'hui d'envahir le monde ne peuvent triompher que sur les ruines du christianisme.

Bref, cette guerre n'est pas une guerre économique ou politique, c'est une guerre de civilisation et, à ce titre, parce qu'elle met en cause les principes spirituels et religieux de l'ordre civilisé, c'est aussi une guerre religieuse. Il faut même dire qu'une crise spirituelle plus redoutable ne s'est présentée depuis le début de l'ère chrétienne. En effet, cette crise ne provient pas seulement, comme l'histoire moderne nous en donne maints exemples, de négations partielles. Le totalitarisme marxiste est basé sur une négation absolue de Dieu; il est une tentative d'édifier un ordre social total de l'humanité sur la base du matérialisme et de l'athéisme. Le totalitarisme fasciste repose sur la déification de l'Etat national. Le totalitarisme nazi repose sur la déification de la race et du sang, et sur une conception radicalement païenne du monde et de la vie, ce qui entraîne comme conséquence inévitable non seulement du Christ et du Dieu de la tradition judéo-chrétienne et de la saine raison philosophique, mais en même temps la négation de la personne humaine, la négation de la justice et du droit, le culte de la violence et de la haine érigés en principe positif et religieux. C'est pourquoi le conflit est radical et universel. C'est pourquoi le nazisme est incapable, le voudrait-il, de mettre un terme à ses entreprises. C'est pourquoi l'espoir de voir une société civilisée survivre sous son régime en quelque point du monde que ce soit, est un leurre.

L'enjeu réel du conflit actuel est la possibilité même de vivre en homme, l'existence même ou la destruction des bases élémentaires du droit naturel et de la vie civilisée, le maintien ou la destruction des principes essentiels du christianisme dans la vie des peuples, et la possibilité même de tendre à une civilisation chrétienne.

## AU CAIRE

### Parmi nos Sociétés...

M. le Chargé d'Affaires de Suisse et Madame Alfred Brunner rappellent aux enfants de l'Ecole Suisse au Caire et à leurs parents qu'ils se feront un plaisir de les recevoir chez eux, pour le goûter traditionnel, le samedi 26 décembre à 4 heures.

## Cercle Suisse du Caire

Vendredi 18 Décembre 1942 à 20 heures au Cercle Suisse, causerie de:

M. A. GRAF

«Le désert» avec projections.

Un dîner, choucroute et saucisses Emmenthaler, sera servi à l'issue de la causerie.

Chacun y est cordialement invité.

LE COMITE.

## UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Nos sincères remerciements à tous nos compatriotes pour l'intérêt témoigné à notre vente du 4 décembre dernier, qui a remporté un magnifique succès! Toute notre gratitude à M. GROPI pour sa bienveillante collaboration.

Le Noël de nos protégés aura lieu le MARDI 22 DECEMBRE, à 2 h. 30 au Cercle. Invitation cordiale à nos membres.

Le Comité

## A ALEXANDRIE

### Parmi nos Sociétés...

« M. le Chargé d'Affaires de Suisse et Madame Alfred Brunner se feront un plaisir de recevoir, à l'occasion du Premier de l'An de 11 heures a.m. à 13 heures a.p., à Alexandrie au Cercle Suisse, tous les Suisses et Suissesses résidant ou de passage en Egypte ».

## NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE

Groupe d'Alexandrie

La prochaine réunion du Groupe aura lieu le JEUDI 17 DECEMBRE 1942 à 20 h. 30 au Cercle Suisse, à Chatby.

Vous êtes prié d'y assister.

LE COMITE



### L'ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

a le plaisir d'inviter les parents de ses élèves, ses membres et amis à sa

**FÊTE DE NOEL**

qui aura lieu le Mercredi 23 décembre 1942 à 4 heures précises dans la grande salle des fêtes de la Société Suisse d'Alexandrie à Chatby.

#### AU PROGRAMME

HISTOIRE DE NOEL jouée par les élèves de l'Ecole

Les parents et amis seront priés de participer aux trois chants dont les textes seront mentionnés sur le programme qui sera distribué à l'entrée de la salle.

DISTRIBUTION DES CADEAUX

### Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE  
14, Rue de la Poste  
(Tél. 24249).

DIMANCHE 20 DECEMBRE:  
10 h. 15 a.m. Culte en français.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE  
39, Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 20 DECEMBRE  
10 h. 15. Ecole du Dimanche.

11 h. — Culte: « VEILLE DE NOEL ».

JEUDI 24 DECEMBRE  
3 h. 30 Arbre de Noël. — Service liturgique avec la participation des élèves de l'Ecole du Dimanche et d'un groupe instrumental et vocal, dirigé par le Dr. H. Hickmann.

VENREDI 25 DECEMBRE  
JOUR DE NOEL  
9 h. 30 Weihnachtspredigt in deutscher Sprache — Violinsolo — Abendmahl.

11 h. — Culte: « LE PARADOXE DE NOEL » — Groupe instrumental et vocal du Dr. H. Hickmann. — Sainte-Cène.

N.B. — Nos compatriotes protestants sont priés de conserver ce programme; il ne leur sera pas envoyé d'autre circulaire.

Le chœur et l'orchestre dirigés par le Dr. Clifford Harker, auxquels nous devons les auditions du Messie en septembre dernier, se feront entendre de nouveau les lundi 21 et mercredi 23 décembre, à 9 h. p.m., à la cathédrale anglicane. Au programme, quelques fragments du Messie, et des cantiques de Noël.

Adresse de M. le Pasteur Ecuyer: 30, Rue Madategh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

#### DONATIONS

Mme. Frieda Oberli et ses fils Heinz et Hermann à St-Gall ont fait les dons suivants en mémoire de Mme. Anny Blass-Baerlocher. P.T. 1000 à la Société Suisse de Secours.

P.T. 1000 en faveur des Transports Funébres Gratuits.

Nos remerciements aux généreux donateurs.

### Pour vos cadeaux de Noël & jour de l'An

SACS A MAIN  
en daim, peau de serpent, etc., pièces choisies

Fabrication Européenne JAQUETTES  
en drap ou tricot

ROBES DE CHAMBRE  
en castor velours pour dames.

ROBES-TAILLEUR

## ROTHENBERG

Centrale:  
3, Place Mohamed Aly

Succursale:  
15, Bld. Saad Zaghloul

## SPECO Travaux Spéciaux de Construction LE CAIRE

EMILE KLAUSER; Ing. Dipl. E.P.F.

32, Sharia Malaka Farida

Téléphone 59594, B.P. 719

### BUREAU TECHNIQUE - ENTREPRISE - PROJETS - EXPERTISES

Travaux hydrauliques, fluviaux et maritimes

Fondations

Béton et Béton armé dans toutes leurs applications

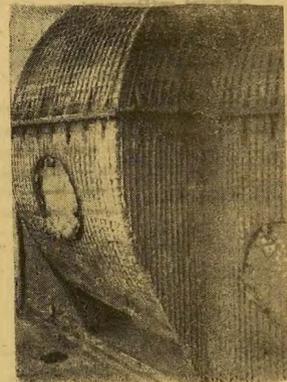
Travaux de protection contre:

Infiltrations - Gaz et Liquides corrosifs - Chaleur - Son

Travaux au "Gunit" (projection de mortier à l'air comprimé)

Injections de ciment

Reconstructions et rénovations



«REVETEMENT EN GUNIT ARME D'UNE CONSTRUCTION EN TOLE CORRODEE».

# BANQUE MISR

Société Anonyme Egyptienne  
Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2  
Fondée en 1920.

Siège Social: LE CAIRE — 151, Rue Emad el Dine.  
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul

Toutes Opérations Bancaires  
Caisse d'Epargne  
Service de Coffres-forts Privés

Agences en Egypte:

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha
Mehalla-el-Kobra	Zagazig, Mit Ghamr.
Mansourah:	
Fayoum:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Beni-Souef:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout,
Minia:	Abou Korkas.
Assiout:	Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussia, Abou-Tig, Manfalout, Tima.

# IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1889

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 3

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000

Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE  
Agences » » » Benha, Beni-Suef, Damanhour,  
Fayoum, Mansourah, Minieh,  
Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRECE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.  
R. O. No. 574 — Alexandria.

# COMPAGNIE LEBON - ALEXANDRIE

La Société LEBON & Co. à Alexandrie porte à la connaissance du public qu'elle rachète ou prend en consignation dans ses magasins pour la vente éventuelle aux prix fixés par l'intéressé, tout matériel gaz ou électrique, dont pourrait disposer sa clientèle (Compteurs, chauffe-bains, cuisinières etc.,)

Le public est prié, pour ces diverses opérations, de bien vouloir s'adresser au Service Magasin de la Société LEBON & Cie, No. 14 Rue Sidi Metwalli.

## LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:

- Pour la laine: Colorants Néolanes et Acides
- Pour le Colon et le Viscose: Colorants à la Cuve, Cibentines et Cibagènes Chlorantines lumière et directes
- Pour la rayonne acétate: Colorants Cibacète
- Pour la teinture: Albatex, Ultravon
- Pour le finissage: Sapamine, Lyofix.

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE À BÂLE (SUISSE)  
Agence pour l'Égypte et le Soudan: A. Blesi & Co., Le Caire, P. O. B. 257

# MISR SHIPPING S.A.E.

AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF  
**COX & KINGS (Agents) Ltd.**

Clearing & Forwarding — Transport —  
Storage — Insurance — Passage & Tourist  
Agents.

General Contractors.

General Agents for: Misr Airlines, Cunard  
White Star Line, Law Union & Rock Insurance  
Co. Ltd., London.

Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960.

Alexandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001.

Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921.

Agents & Correspondents all over the World.

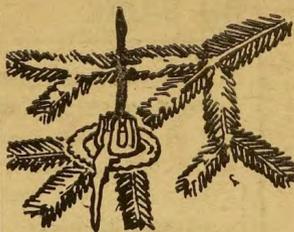
# S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000  
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul  
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonés  
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)  
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde  
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

# DEWAR'S WHISKY



# ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

**FÊTE DE NOËL**  
du 23 Décembre 1942 à 4 h.  
précises dans la Grande Salle  
de la Société Suisse  
d'Alexandrie

Au programme:

## "HISTOIRE DE NOËL"

Avec le concours d'un quatuor  
d'instruments à cordes

Personnages:

Marie et Joseph  
Evangeliste  
Aubergiste  
Ange  
Bergers  
Mages  
Une fillette

Le public sera prié de chanter les chants suivants:

STILLE NACHT, HEILIGE NACHT. VOICI NOËL ...

Stille Nacht! Heilige Nacht!  
Alles schläft, einsam wacht  
Nur das traute, hochheilige Paar  
Holder Knabe im lockigen Haar,  
Schlafe in himmlischer Ruh,  
Schlafe in himmlischer Ruh.

Voici Noël! O douce nuit,  
L'étoile est là qui nous conduit  
Allons donc tous avec les mages  
Porter à Jésus nos hommages,  
Car l'enfant nous est né  
Le Fils nous est donné.

Stille Nacht! Heilige Nacht!  
Hirten erst kund gemacht!  
Durch der Engel Halleluja  
Tönt es laut von fern und nah:  
Christ der Retter ist da,  
Christ der Retter ist da.

Voici Noël! O quel beau jour!  
Jésus est né, quel grand amour.  
C'est pour nous qu'il vient sur la terre.  
Qu'il prend sur Lui notre misère.  
Un sauveur nous est né,  
Le Fils nous est donné.

Stille Nacht! Heilige Nacht!  
Gottes Sohn, o wie lacht  
Lieb aus deinem göttlichen Mund,  
Da uns schlägt die rettende Stund,  
Christ, in deiner Geburt,  
Christ in deiner Geburt.

Voici Noël! Ne craignez pas!  
Car Dieu nous dit: Paix ici bas  
Bienveillance envers tous les hommes  
Pour nous aussi tels que nous sommes  
Un sauveur nous est né,  
Le Fils nous est donné.

O DU FROELICHE, O DU SELIGE...

O du froeliche, o du selige, gnaden bringende Weihnachtszeit  
Welt ging verloren, Christ ist gebo ren:  
Freue, freue dich, o Christenheit!

O du froeliche, o du selige, gnaden bringende Weihnachtszeit!  
Christ ist erschienen, uns zu versue ehnen:  
Freue, freue dich o Christenheit.

O du froeliche, o du selige gnaden bringende Weihnachtszeit!  
Himmliche heere, jauchzen dir Ehre:  
Freue, freue dich o Christenheit!

NUN DANKET ALLE GOTT...

Nun danket alle Gott  
Mit Herzen, Mund und Haenden,  
Der grosse Dinge tut  
An uns und aller Enden,  
Der uns an Leib und Seel  
Von fruher Kindheit an  
Unzaehlig viel zu gut  
Bis hierher hat getan.

O SEIGNEUR, ETERNEL...

O Seigneur, Eternel!  
Une nouvelle année,  
Par ta grande bonté,  
Nous est encore donnée,  
Puisse nous saintement  
La passer sous tes yeux,  
Voyageurs ici bas  
Et marchant vers les cieux!

Ami, sais-tu qu'en Helvétie  
au sein d'un continent maudit,  
libre, fort et calme l'on vit?  
Qu'ici, d'un à l'autre lundi,  
qu'on travaille ou qu'on officie,  
il est un fait, sans contredit.  
On ne croit plus qu'en l'Helvétie  
pour placez ses maravédis,  
sa confiance et ses roupies,  
qu'on soit riche ou gagne-petit,  
je le prétends, soutiens, redis,  
sous forme d'Assurance-Vie,  
auprès de l'Helvétia-Vie.

# PHARMACIE MODERNE

33, Rue Fouad Ier,  
(Imm. Chawarbi Pacha)  
Tél. 55405  
LE CAIRE

Propriétaire et Gérant:  
ALEXANDRE AGATHIADES

Pharmacien-Chimiste

Produits purs et frais  
Exécution soignée des  
prescriptions médicales

Prix Modérés  
Service à Domicile

## Macdonald's

Special Soda Water  
Makes a Good Drink Taste Better  
MACDONALD'S MINERAL WATERS  
3, Sharia Cattout, Tel. 29270, CAIRO.

## ÉLECTRICITÉ LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kapitan — Tél. 27872  
ALEXANDRIE-Egypte  
Tous genres d'applications.  
Canaux électriques pour force et éclairage.  
Sonneries, Microphones.  
Réparations de dynamos, etc.  
Bonnes références

## CHRISTO CASSIMIS



## LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143

## IMPRIMERIE WAHBA

31, Rue Fouad Ier, 31  
LE CAIRE  
Tél. 57519. R.C. 23700

TOUTES SORTES D'IMPRES-  
SIONS — REGISTRES — EN-  
VELOPPES. — PAPETERIE  
RELIURE

Préservez votre santé  
en buvant  
Les Eaux Gaseuses  
N. SPATHIS

La boisson saine et rafraichis-  
sante par excellence

## MONTRES DE QUALITÉ

chez  
O. DUSONCHET & FILS  
2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE  
Maison suisse fondée en 1896

# BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 18.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000  
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES — MANCHESTER — ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:  
ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH  
— PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:  
TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN  
PALESTINE — TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.  
R.C. Alexandrie 143

## BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Office:  
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Citrus Place, London Wall, E.C. 2.  
Oceanic House, 1, Cockspur Street, S.W. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500  
Reserve Fund £ 2,600,000  
C. R. Alexandria No. 92

OVER 500 BRANCHES (Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.

AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

## LES MALADIES CONTAGIEUSES

sont ordinairement transmises par les insectes.

Prenez vos précautions, détruisez les mouches, moustiques, puces, cafards, etc. en employant l'Insecticide.

## RAMTOX

Pour vous préserver des piqûres des insectes et des brûlures du soleil employez le

## SUN TAN OIL « VICTORY »

Pour détruire les insectes sur les plantes de votre jardin et du potager pulvérisez avec du

## GOLDEN 90

Tous ces produits sont offerts par la

Société du Naphte S.A.

## A. I. MANTACHEFF & CIE.

## DISQUES-GRAMOS-RADIOS



chez: **VOGEL & Co.**

LE CAIRE:

16, Sh. Adly Pacha

ALEXANDRIE:

28, Rue Chérif Pacha

## SPLENDOR RUBBER SHOES, S.A.

Fabrique de Chaussures avec semelles en Caoutchouc  
Talons, Tuyaux et tous genres d'articles  
en Caoutchouc. — Toile isolante.

Usine: 50, Rue Ghamrah, Tél. 58148.

Dépôt de Distribution: Rue Bein el Sourein — Tél. 47056  
R.C. Caire 26979.

VOTRE VOITURE 1939  
DOIT POUVOIR DURER 1940  
AUTANT QUE 1941  
LA GUERRE 1942 ?

Employer de préférence

IMPRIMERIE PROCACCIA, 30 Rue Salah El Dine — Tél. 22564

## La "Winterthour"

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

En-reprise privée régie par la loi No. 92 de 1939. Enregistrée sub. No. 17

pratique en Egypte les assurances suivantes:

- Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,
- Assurance collective contre les accidents,
- Assurance ouvrière,
- Assurance contre les accidents pour voyages,
- Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,
- Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,
- Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,
- Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,
- Assurance contre le vol.

Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).  
Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 164 millions de francs suisses.

Agents Généraux pour l'Égypte: **REINHART & Co.**

Alexandrie: 7, Rue Adib  
B. P. 997 - Tél. 22439 & 24797 R. C. No. 48

Agence au Caire: 41, Sharia Madabeh  
B. P. 1999 - Tél. 44644 R. C. No. 10332

**DAVID**  
15, Rue Chérif Pacha  
**OPTIQUE**  
**MONTRES**  
**BIJOUX**  
Grand Choix  
d'ARTICLES  
POUR CADEAUX

**JOURNAL SUISSE D'EGYPTE**  
ET DU  
**PROCHE-ORIENT**  
d'Egypte  
de Syrie  
et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION :  
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE  
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

Les plus beaux  
**CADEAUX**  
Les dernières  
**NOUVEAUTES**  
au  
**"CHIC"**  
17, rue Kasr-el-Nil  
LE CAIRE  
Le rendez-vous des  
Élégantes

**VEILLE DE NOËL**



Noël est à la porte; sommes-nous prêts pour la fête? Je ne veux pas dire seulement: nos lettres sont-elles écrites, nos messages de vœux envoyés, nos cadeaux préparés, nos invitations lancées; mais: sommes-nous dans l'atmosphère, dans la «Stimmung»?

Hélas, ai-je entendu répondre, comment y serions-nous? Tout est si différent, d'un Noël en Suisse! Pas de forêts toutes blanches, ni de neige durcie crissant sous les pas, ni de bise glacée mordant au visage! Et puis, qui semble se douter que ce soit Noël? La vie continue comme les autres jours; des gens pressés, courant à leurs affaires, se bousculant dans la rue; on croise, en allant au temple des voitures de démenagement; avant la guerre, on voyait des équipes de manœuvres aller et venir sur les échafaudages des immeubles en construction... On se sent tellement étranger, tellement perdu, parmi des foules pour qui Noël ne signifie rien. Il faut un effort pour s'en souvenir, et l'on n'y parvient jamais tout à fait.

Tout cela serait vrai si l'atmosphère de Noël dépendait avant tout de ce cadre. Encore ne serait-ce vrai qu'en partie. Car enfin, nous vivons en Orient; les paysages et les scènes que nous avons constamment sous les yeux, les maisons à terrasses, les petits ânes trotinant, les galabieh multicolores, ne donnent pas, j'en conviens, une exacte vision de la Palestine, mais ressemblent tout de même davantage au VRAI NOËL que nos sapins couverts de neige, nos patineurs, ou nos bourgeois emmitouffés dans leurs pardessus et leurs écharpes de laine.

Mais il y a pire! Je parle d'une préparation intérieure, d'un certain état d'esprit. Et l'on me répond: «Quoi, vous voudriez qu'en pleine guerre nous ayons le cœur à célébrer Noël? Qu'en plant notre journal, après avoir parcouru les nouvelles de tous les fronts, nous fre-donnions «Paix sur la terre»? Qu'en essayant de nous représenter — mais qui donc y parviendrait jamais? — ce que l'humanité souffre actuellement dans sa chair et dans son âme, nous disions «Gloire à Dieu»? Qu'à l'heure où des millions de familles sont en deuil ou dispersés par les cinq continents, nous nous abandonnons sans malice aux douceurs du foyer qu'évoque la scène de Bethléhem? Nous prenez-vous pour des inconscients ou des sans-cœur? Ce qui nous obsède, nous, c'est le contraste effroyable entre la réalité du monde et le mythe évangélique. Tant que cette réalité n'aura pas changé, ne nous demandez pas d'être intérieurement prêts à célébrer Noël».

Je vous comprends. C'est un scrupule que j'ai souvent rencontré, parfois senti. Mais, cette réalité, dites-moi, sur quoi pouvez-vous compter pour la changer, sinon précisément sur l'Évangile? Et ne serait-elle pas, en attendant particulièrement propre à nous mettre dans des conditions de réceptivité voulues? Quelle fut, après tout, la toile de fond du premier Noël? Dans quel monde Jésus est-il né? On a publié en Suisse, il y a dix ans, un recueil de lectures bibliques de l'Avent. Je viens de le lire; il n'y est question, pour ce qui

concerne l'homme, que de péché, d'éloignement de Dieu, d'égoïsme, d'orgueil, de solitude et d'impudence morale, de tristesse, d'égarment, d'esclavage, de guerre, de maladie, de mort. C'est à cause de tout cela que Jésus est venu. Et Jean-Baptiste, celui qui fut choisi pour «aplanir le chemin du Seigneur» et lui «préparer un peuple bien disposé», n'était pas un rêveur innocent et douçâtre, mais un rude prédicant du désert, âpre et demi-sauvage, à la façon d'Elie et d'Amos. Sa parole n'était pas une suave berceuse, mais un tonnerre à secouer les montagnes... et les consciences! Il n'y avait à ses yeux, qu'une façon de préparer le chemin du Seigneur, c'était de se repentir et d'agir en conséquence.

Tel est, dans la Bible, l'arrière-plan, telle fut la préparation de la venue du Christ.

Parce que Noël, ce n'est pas l'aboutissement normal, le fruit exquis et subtil d'un incessant progrès spirituel, comme voudrait le faire croire un certain évolutionnisme, mais l'irruption d'une réalité divine dans la réalité humaine; c'est l'antithèse de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous cherchons. Relisez le discours de Jésus dans la synagogue de Nazareth (Luc 4) ou sa réponse aux messagers de Jean-Baptiste (Luc 7) et vous verrez ce qu'il est venu faire parmi nous; c'est toujours la même opposition, sous des formes diverses au péché, le pardon et la régénération; à la maladie, la guérison; à l'esclavage, l'affranchissement; à la guerre, la paix; à la mort, la résurrection. Et si nous ne discernons bien la réalité humaine qu'à la lumière de la réalité divine, la réalité divine paraît d'autant plus souhaitable que nous sommes plus amèrement rassasiés de réalité humaine. Personne comprend-il mieux qu'un malade la valeur de la guérison? Goûterions-nous la consolation si nous n'avions jamais pleuré? Le soulagement intérieur du pardon, si nous n'étions pas torturés de remords? Le prix de la paix, si nous n'étions pas enlisés dans la guerre?

Paul dit quelque part que «si la justice s'obtenait par la loi, il n'y avait pas de raison pour que le Christ mourût». On peut dire, par conséquent, que si le monde n'était qu'innocence, harmonie et félicité, il n'y avait pas de raison pour qu'il naquit. Si l'annonce de sa naissance fut accueillie comme une «bonne nouvelle» c'est qu'elle était, comme celle de la libération pour un captif, la réponse à l'attente interminable et pleine d'anxiété de quelque chose qui devait venir. Et je me demande si l'attente d'une «autre chose» fut jamais plus intense et plus universelle qu'aujourd'hui.

Il y a une préparation de Noël qui n'est que sourire et poésie: décorer un arbre, disposer sur une table, des paquets noués de rubans roses, orner de fleurs la chambre de famille, arranger dans un coin la crèche traditionnelle avec les bergers, les mages, le bœuf et l'âne soufflant sur le petit Jésus pour le rechauffer; enseigner un cantique à des enfants, contempler leur regard brillant d'expectative joyeuse...  
Il en est une autre plus austère, plus douloureuse, mais, hélas, plus indispensable et plus vraie, que je ne puis comparer, avec un prophète, qu'au défrichement et au labourage que doit subir la terre pour être rendue propre à la culture. On n'y emploie pas seulement la pioche et la charrue, mais quelquefois aussi la barre à mines et la dynamite. Or, cette préparation-là, Dieu s'en charge lui-même, plus encore par les événements que par la voix de ses messagers. La guerre, avec ce qu'elle comporte de souffrances, serait-elle autre chose qu'un gigantesque labourage de l'humanité? Et, du même coup, un appel collectif à ce repentir qui fut le dernier mot de l'Ancienne (Marc 1/4) et le premier de la Nouvelle Alliance (Marc 1/15)?

Se repentir, ce n'est pas seulement regretter ce qu'on a fait, mais déplorer d'être ce qu'on est, reconnaître qu'on s'est entièrement fourvoyé, qu'il faut revenir en arrière et recommencer autrement. Si l'humanité d'aujourd'hui ne le comprend pas, que faudra-t-il, on se le demande, pour que ses yeux s'ouvrent?

Si elle le comprend, nous aurons le droit de dire qu'elle est dans les conditions voulues, intérieurement prête à célébrer Noël, et que la «bonne nouvelle» ne saurait plus tarder beaucoup. Le repentir, c'est suivant l'admirable formule d'Emile Brunner «le point d'insertion de la grâce divine dans l'âme humaine». Et, parmi les paroles de mon maître Gaston Frommel, il en est une que j'aime surtout à rappeler: «Dieu est maître des événements plus que des coeurs, quand les coeurs sont prêts, les événements le sont aussi».

Herm. Ecuyer, past.

**DEVANT LA CRISE MONDIALE**

**II. - L'ENJEU REEL DU CONFLIT ACTUEL**

**NOTRE POSITION DANS LE CONFLIT GERMANO-RUSSE**

V. — En face du conflit qui met aujourd'hui aux prises le national-socialisme allemand et le communisme russe, un problème de conscience se pose pour les chrétiens. Ce problème concernant un cas particulier, à l'examen des circonstances de fait, se résout pour nous par les considérations suivantes.

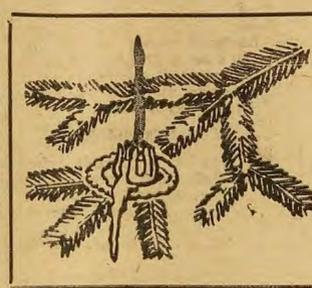
1. Dans la lutte à mort dans laquelle les peuples libres sont engagés, c'est pour eux une chance à laquelle il serait insensé de ne pas coopérer, que la Russie, au lieu de rester neutre ou de joindre l'Allemagne, ait engagé sa puissance militaire, l'immense effort et le courage patriotique de son peuple contre l'ennemi commun, le Nazisme. La Russie a été attaquée par les Nazis. Le peuple russe défend ses foyers. En l'assistant dans le combat, les Nations Alliées ne font rien que de conforme aux règles du droit des gens.

2. — Dans l'état actuel des forces en présence, une victoire de l'Allemagne hitlérienne aurait immédiatement pour l'ensemble du monde des conséquences d'une ampleur et d'une gravité que n'entraînerait pas une victoire même éclatante de la Russie. Cette victoire russe laisserait leur liberté d'action aux puissances démocratiques, aux énergies chrétiennes qui y travaillent encore et ont toute faculté de s'y déployer; le monde occidental garderait la possibilité de combattre par une action appropriée, et avant tout en étant au communisme ses prétextes, — le développement dans son sein des germes communistes. Il importe seulement, en aidant le peuple russe, d'être bien décidé à se garder contre le communisme: ce qui pose sans doute des problèmes difficiles — ou y a-t-il aujourd'hui des problèmes faciles? — mais ce qui n'est nullement impossible.

3. — Enfin le fait historique capital est qu'en passant au camp des démocraties le peuple russe est en train de rentrer dans la communauté occidentale; et cela même donne une chance à la victoire de la civilisation. Le ferment des énergies chrétiennes existe toujours en ce peuple, malgré les ravages exercés par la propagande athée en Russie et malgré la persécution. Un acte de générosité et de justice de la part des chrétiens, à l'endroit du peuple russe, l'aidera dans le travail de transformation intérieure qui peut se produire en lui, et qui, sans le faire revenir aux structures sociales du passé, peut le débarrasser des maux spirituels et politiques dont il souffre actuellement.

**LES PRINCIPES DIRECTEURS DES INSTITUTIONS FUTURES**

VI. Il est bien impossible d'avoir dès maintenant une idée précise des institutions à venir. Trop de circonstances imprévisibles les orienteront. Et la civilisation comme le christianisme peut s'accommoder de maints régimes différents. Mais il est possible et nécessaire d'énoncer quelques grands principes directeurs en pleine conformité avec l'enseignement prodigué par l'Eglise depuis Léon XIII.  
La menace vient du Totalitarisme; le remède devra considérer la vie humaine dans son ordre total. Celui-ci repose sur deux sortes de fondements: (1) les droits et libertés de la personne humaine, (2) les nécessités de l'organisation de ces libertés à tous les degrés de la vie sociale, en vue du bien commun.  
A la lumière de ces principes on reconnaîtra sans peine que les erreurs



**NOËL**

A l'occasion de la Noël, le «Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient» présente à tous ses amis ses meilleurs vœux de Joyeux Noël.

d'un individualisme et d'un libéralisme anarchique ont, ainsi que les nationalismes exagérés, leur grande part de responsabilité dans la crise actuelle de notre civilisation et qu'ils appellent une refonte générale, à condition que cette refonte assure d'une façon plus réelle et plus complète les libertés essentielles et l'égalité de tous devant le droit, et restaure la primauté intrinsèque de la morale dans la vie internationale.

**ROLE ET LIMITES DE L'AUTORITE POLITIQUE**

VII. — Il se peut — et c'est la pensée de quelques-uns d'entre nous que, dans la désorganisation actuelle de l'Europe, une autorité politique particulièrement vigoureuse soit nécessaire; mais le mode donné par les circonstances à l'exercice du pouvoir ne change pas sa destination, ni le fondement de l'autorité dont il use: l'exercice du pouvoir est la gestion des intérêts de la multitude, — vicem gerens multitudinis, — et celle-ci ne peut adiquer, sans renoncer à la dignité humaine, ni son contrôle sur son propre sort. D'autre part nous sommes tous convaincus que le rôle des classes ouvrières et paysannes, à condition qu'elles prennent conscience de leurs responsabilités, et se tournent décidément vers un idéal de liberté, sera capital dans la reconstruction politique et sociale.

**AUTONOMIE DES GROUPES ECONOMIQUES ET LIBERTES**

VIII. Il sera nécessaire de donner aux ETATS une structure plus en harmonie avec les réalités sociales nouvelles comme avec les droits et les libertés de la personne. Il est indéniable que certains éléments organiques de l'ordre social, — la famille, les professions, les régions, les groupes culturels, les communautés de caractère national et linguistique, — n'ont pas occupé dans l'organisation individualiste et libérale, la place qui leur revenait. Particulièrement, les groupes économiques et les forces ouvrières n'ont pas trouvé dans les institutions modernes une représentation normale, ni des moyens d'expression proportionnés à leur importance et adaptés à leurs fonctions dans la communauté. Mais ce n'est pas dans la dictature d'un corporatisme ou d'un paternalisme d'Etat qu'on trouvera la solution. La liberté des groupes et des associations de rang inférieur à l'Etat est, en même temps que la reconnaissance de la dignité sociale de la personne ouvrière, une donnée essentielle de toute reconstruction véritable. L'Etat, pour tenir compte de la structure actuelle de la société, ne doit plus seulement coordonner les activités individuelles, mais celles des groupes qui la composent, et son pouvoir doit être en mesure de soumettre au droit les groupes les plus puissants. Le pouvoir de l'Etat n'en demeure pas moins dans cet ordre un pouvoir de coordination qui n'entraîne ni absorption des groupes par l'Etat, ni empiètement sur leur nature et leur autorité. Ces groupes doivent être considérés comme des organes de la communauté civile, non comme des organes de l'Etat.

La distinction entre l'ordre politique et l'ordre économique, entre la structure politique de l'Etat et l'organisation économique de la société doit être fermement maintenue. La structure politique de l'Etat doit être fondée avant tout sur la reconnaissance des droits de la personne humaine à la vie politique. La vie et l'organisation politiques de l'Etat sont d'un ordre supérieur à celles des groupes économiques. L'organisation politique de l'Etat doit essentiellement reposer sur les droits et libertés politiques des citoyens. La vie politique de l'Etat doit exprimer la pensée et la volonté des citoyens, auxquels il appartient de désigner librement les détenteurs de l'autorité, et d'être représentés dans les assemblées délibérantes.

**LIBERTE DE CONSCIENCE**

IX. — Dans la vie sociale, il importe d'affirmer avec force ce qu'on a coutume de désigner sous le terme de liberté de conscience. L'adhésion à la religion est un acte de la conscience, qui doit se soumettre aux dictées de la raison et aux lumières divines. Il n'appartient à l'Etat ni de dominer ni de contrôler les consciences. Les religions qui, dans l'état actuel de la division religieuse, se partagent l'adhésion de sâmes, doivent avoir la liberté d'établir leur culte, de prêcher leur doctrine, de former les âmes, d'exercer leur apostolat, sans que l'autorité civile ait à s'immiscer dans leur domaine propre. Nous savons au surplus que par son enseignement sur l'acte de foi, son culte de Dieu, accepté librement et que nulle contrainte ne saurait produire dans les âmes, c'est le christianisme lui-même qui pose les bases de la tolérance civile en matière religieuse.

(à suivre)

**CHRONIQUE DE LA CROIX-ROUGE**

**LES DIFFICULTES DU RAVITAILLEMENT GREC**

La Revue Internationale de la Croix-Rouge publie un rapport, impressionnant dans sa sobriété, sur l'oeuvre de secours en faveur de la Grèce. Les documents qui constituent ce rapport sont saisissants sur la calamité qui s'est abattue sur la population civile hellénique, acablée.

Le ressort de ce compte rendu que malgré les efforts considérables entrepris par les divers organismes de secours soutenus par les gouvernements intéressés, et en dépit de la récente mise sur pied d'un système d'envoi régulier de blé à destination de la Grèce, la situation alimentaire de ce pays a en core empiré depuis le début de 1942.

La Délégation du Comité international de la Croix-Rouge a été en mesure de distribuer depuis le mois de février de cette année 7000 tonnes de légumineuses et autres denrées envoyées de Turquie, de l'Egypte, de Palestine, de Liban et des Etats-Unis. En outre, d'autres envois provenant en majeure partie de Suisse ont été acheminés vers la Grèce par voie de terre.

Amenés à destination principalement par l'intermédiaire de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge Internationale, ils comprennent notamment 25 wagons de produits laités suisses et 500 tonnes de pois achetés en Roumanie et envoyés à titre de don par la Croix-Rouge suisse. Grâce à ces diverses expéditions, la délégation du Comité international put assurer à une grande partie de la population des grandes villes une ration quotidienne de 150 grammes de pain par personne, c'est-à-dire le double de ce qui avait été accordé précédemment. La Commission de Gestion organisera en outre des distributions de soupes journalières pour environ 500,000 personnes. Pour ce qui concerne les enfants, la délégation a pris une série de mesures afin de venir à leur aide.

par du blé dû à l'importation, ce qui exigera 25.000 tonnes par mois.

«Grâce aux négociations menées par le Comité International avec les Puissances intéressées, à la générosité du Canada et au concours de la marine marchande suédoise, la population grecque pourra recevoir mensuellement, de l'extérieur 15.000 tonnes de blé canadien. «Lorsque ce blé sera parvenu en Grèce, la partie de la population qui ne sera pas nourrie par la récolte du pays pourra recevoir une ration de 150 gr. de pain par jour».

Cette ration ne peut être considérée comme suffisante, si l'on songe surtout que les autres denrées ne cessent à une alimentation normale, telles que viande, matières grasses, œufs, pâtes, etc. font absolument défaut. Quant aux produits du pays, leur récolte, selon le compte rendu en question, s'annonce également mauvaise, malgré l'amélioration des cultures et en dépit des efforts surhumains de toute la population grecque.

«Seul un accroissement des importations de légumes secs et de produits laitiers pourra sauver le peuple entier de la famine. Et, pour cela, il est indispensable d'assurer aux cuisines de la région d'Athènes un minimum de 3500 tonnes de denrées par mois; les besoins mensuels du pays entier s'élèvent de 6000 à 7000 tonnes».

Un autre problème qui préoccupe gravement les instances compétentes c'est celui du ravitaillement des provinces et des îles auxquelles le manque de communications oppose des obstacles presque insurmontables. Malgré ces difficultés dues à la carence des transports, la Commission de Gestion a réussi à envoyer dans les provinces, de février à mai 1942 3003 tonnes de farine de blé et 375 tonnes de farine de maïs. En outre, 103 soupes populaires ont pu être créées dans les provinces au début de juin. «Et cependant, la famine reste extrêmement menaçante, dans les régions dépourvues de la culture du blé. Tels sont en substance les chiffres fournis dans l'exposé de la Croix-Rouge Internationale».

Par ailleurs, les renseignements qui nous parviennent de diverses autres sources, sont tous concordants sur la précarité de la situation alimentaire en Grèce. Ainsi, la pénurie des vivres continue à être telle à Athènes que les diverses catégories de cuisines populaires comptent plus de 800,000 inscrits, la presque totalité de la population. Comme on le voit, malgré le dévouement insurpassable dont ont fait preuve les organismes compétents et le concours actif de divers pays, l'hiver prochain s'annonce sous un jour très menaçant pour la population hellénique, accablée à la fois des misères après avoir déployé des vertus qui n'ont point été oubliées.

**MESSAGES CIVILS**

Chaque mois, plus de 300,000 messages civils sont adressés à l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève qui se charge de les réacheminer aussitôt à leurs destinataires.

Libellés sur formulaires de Croix-Rouge, ces messages constituent aujourd'hui la seule possibilité d'échange des nouvelles — de caractère strictement familial — entre civils non internés, d'un pays belligérant ou occupé à un autre pays belligérant adverse.

Grâce à la participation des Croix-Rouges et des organisations humanitaires de 86 Etats, la transmission des messages civils prend, en raison des événements actuels, une extension toujours plus grande. Des points les plus distants du globe, ces envois de nouvelles, expédiés par courrier postal ordinaire, par plis express et surtout par avion, sont dirigés sur Genève. Chaque jour, le courrier en apporte des Bahamas, des Bermudes, de Ceylan, de Cochinchine, du Congo Belge, de Curaçao, des Féroé, de Haïti, du Kenya, de l'île Maurice, de Panama, de Rhodésie, de Malaisie, du Soudan, de Surinam, d'Ouganda, de Thaïlande, de Trinidad, etc.

La Croix-Rouge américaine a fait parvenir récemment de volumineux plis de messages écrits en langue japonaise, à destination de Tokio. La Croix-Rouge japonaise, de son côté, vient de notifier au Comité International de la Croix-Rouge, son adhésion à cet échange de nouvelles. Le Croissant-Rouge d'Irak et le Croissant-Rouge turc ont mis, depuis peu, des formulaires à la disposition des nombreux réfugiés qui résident sur leur territoire. Enfin, les Croix-Rouges du Honduras et de la République Dominicaine ont adopté, à leur tour, il y a un mois, ce mode de communication, déjà agrégé par tous les autres pays d'Amérique latine. Au début d'octobre, le chiffre total des messages ainsi transmis par les relais de Genève dépassait 6 millions.

**LETTRES REÇUES**

**ERLEBTES ANLASSLICH EINER «GESPROCHENEN KORRESPONDENZ»**

Nous avons reçu de nombreuses plaintes au sujet des nouvelles émissions de Beromünst. Nous publions deux de ces protestations. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Les dernières auditions des Suisses de Suisse parlant à leurs parents et amis d'Egypte, ont été une cuisante déception.

«Schätzli, jetzt ist es schon sieben Uhr, schalle sofort auf die neue Schweizerwelle 25, 28 ein. Sicher spricht jemand für Dich zu deinem übermorgigen Geburtstag».

«Nicht dort, Jacqueline hat dir doch gesagt, man müsse die neue Welle zwischen England und Deutschland suchen».

«Ja, dort muss es sein. Du hast aber auch gar kein Fingerspitzengefühl».

«Immer noch nicht? Seit einer Viertelstunde suchst nun schon».

«Kommt es nun bald? Du tust nun wirklich dumm».

«Natürlich, wenn Du noch nervös wirst, findest die Welle überhaupt, nicht Komm, lass mich an den Radio, ich weiss wie einstellen».

Fünf Minuten später: «Wo ist denn diese blöde Welle? Bist du ganz sicher, dass man diese Zeit gesendet wird? Wie spät ist es denn jetzt überhaupt in der Schweiz?»

«Jetzt hab ichs. Schau mal Schätzli, du hättest hier suchen sollen, sich mal hier, markiere dir die Stelle fürs nächste Mal».

Mitlärmende Rasstig. Dann folgt eine laute, deutliche Ansage: «Amerika spricht zu Europas».

Darauf Schätzli: «Ja, du hast es wieder einmal besser gewusst. Immer dasselbe. Inzwischen ist es dreißig Minuten geworden, und die gesprochene Korrespondenz hat längst begonnen. Sicher hat Mutli schon gesprochen während du Immerbesserwisser auf Amerika eingestellt hastest. Komm wieder weg vom Radio, lass mich hins».

In diesem Moment schrillt das Telephon. «Grüezi Karli. Nein wir haben die Schweiz auch nicht gefunden». Heimliche Schimpfwörter beschlüssen das kurze Gespräch. Schätzli fingert wirklich fürchtbar nervös an diesem «Tuning-Knopf herum. Dann, sich herumwerfend: «Frag mal Rudis an, die müssen es wissen, die haben ja fast alle vierzehn Tage ein Radiomeldung. Du hast mir sicher wieder eine falsche Vollenziehung angegeben».

Noch ist er nicht aufgestanden, klingelt es schon wieder. «Wir auch kein Wort, ja, das verstehe ich auch gar nicht. Es ging doch so und mit Welle 28. Natürlich, das wird es sein, sie haben nun einen Richtstörer für Südafrika gebaut und glauben, wir in Ägypten, 8000 Km. nördlicher, würden ihn auch hören. Dazu noch bei andern Zeiten. Das nächste mal wenn ich in die Schweiz reise, schenke ich den Radioherren meinen Schalldämpfer».

Nach dem Anruf bei Rudis folgt einer bei Freddy, dann beim Heini, bei Jacqueline. Dann läuft er schnell treppauf zu Ahmed Bey im oberen Stock, der ja auch immer auf die Schweiz einstellt. Er kommt zurück, flucht etwas vor sich hin. Schätzli weint, bricht plötzlich hervor: «Es wäre wirklich besser, man würde gar nicht senden, dann wüsste man wenigstens, dass man nichts zu erwarten hat, statt sich eine ganze Woche umsonst zu freuen. Aber du bist schuld. Wenn Du mich gleich bei Beginn, um halb sieben an die Schweizerstation erinnerst hättest, hätte ich die Welle sicher noch gefunden und Mutli sprechen gehört. Jetzt weiss ich erst nicht, ob sich meine Schwester Trudy auf Weihnachten verbott und ob Lily schon ein Kind hat. Und überhaupt!».

Sie wischt weiter Tränen; er ruft energisch: «Mohamed hat er Whisky!»

«Pour la première fois j'ai entendu l'émission sur 25, 28 m. vendredi soir, le 11 Décembre entre 7 et 8 h. p.m. (heure d'Egypte). C'était l'émission spéciale pour les Suisses en Afrique. L'audition en général était fort faible, il y avait souvent des «fadings» et pendant presque tout le temps cette station était couverte par des stations voisines. Résumé: le programme était difficile à suivre. Vendredi, le 18 cri. audition nulle. Personnellement je le regrette beaucoup, étant donné que ces temps-ci j'attend de la Suisse un message par là».

Les autres émissions sur cette longueur qui viennent journalièrement à partir d'environ 10 h. p.m. n'ont jamais pu être captées ici par contre l'émission sur 30 m. est excellente».